

aucun l'enseignement sur la suite donnée à cette demande du ministre Chaptal<sup>1</sup>.

Cependant j'ai trouvé dans un autre dossier du fonds moderne de Saint-Jean, aux Archives du département, une lettre de M. le maire de l'arrondissement de l'Ouest au préfet du Rhône, par laquelle il l'informe à la date du 11 brumaire anXIII (novembre 1804) « que la vaste église dâ Saint-Jean, dépourvue de tout, où l'autel seul peut annoncer la place du sanctuaire, sera *bientôt décorée*



MARTYRE DE SAINT ÉTIENNE, MÉDAILLON D'VN DES VITRAUX DU CHŒUR

*des stalles de l'abbaye de Cluny* que le Conseil municipal l'avait autorisé à acheter dans le temps, et que cet ouvrage est extrême -

<sup>1</sup> Le retard mis à placer les stalles dans le chœur de la cathédrale provint surtout de la pénurie des ressources de la ville. Celle-ci n'ayant pas pu payer les pierres commandées à Lucenay pour la clôture de l'arcade contre laquelle une partie des stalles devait être appuyée, le fournisseur refusa de livrer ces pierres. L'hiver approchait; alors le sieur Petré Gelin, de Cluny, quis'était chargé de la pose des stalles, prévint le maire M. de Charpieux que, comme il lui faudrait au moins quatre mois pour ce travail, il ne s'engageait nullement à l'exécution pendant la mauvaise saison. Sa lettre est du 28 août 1803.